

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE, Céline Chayer
(Directrice générale)
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

- **2019-03-44 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2019-02 CONCERNANT L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE AU RÉGIME CONSTITUÉ PAR LA LOI SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX (L.R.Q., c.R-9.3)**

DONNÉ À RIVIÈRE-BEAUDETTE, CE 4^{IÈME} JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE DIX NEUF

Je soussigné, Céline Chayer, directrice générale, résidant à Rivière-Beaudette certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le 4^{ième} jour du mois de mars à la **MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^{ième} jour du mois de mars deux mille dix-neuf.

(Directrice générale)